

une méthode négative, qui finira par tout détruire.

Selon un article du *Star* de ce soir, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, viendra à Ottawa vers la fin de la semaine et il se peut qu'il aborde avec le gouvernement fédéral la question d'une aide pour la police de Montréal, dans sa lutte contre le terrorisme. Voici ce que dit l'article:

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, pourrait demander de l'aide à Ottawa au cours de la semaine pour permettre à la police de Montréal de lutter contre le terrorisme qui sévit dans cette ville.

Le comité exécutif examine à l'heure actuelle le rôle de la police municipale dans sa lutte contre l'activité terroriste. Il paraît que, selon les membres du comité la police municipale ne devrait pas avoir à supporter le poids de la bataille ni à en assumer le coût intégral.

Plus loin:

Aux échelons supérieurs de la hiérarchie on doute que la collaboration de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police municipale soit avantageuse pour lutter contre les groupes divers de terroristes qui sévissent dans la ville.

Officieusement le personnel de ces trois forces admet que la collaboration est loin d'être «totale et complète».

Monsieur l'Orateur, sans vouloir critiquer aucun des membres du personnel, car probablement nombre d'entre eux déploient de grands efforts, et sans vouloir critiquer les mesures déjà prises, je dois dire que nous devons intensifier nos efforts pour empêcher ou dissuader d'autres attentats à la bombe et aussi pour découvrir les responsables des incidents déjà produits. J'espère qu'au niveau fédéral le gouvernement fera l'impossible pour aider les gouvernements municipal et provincial dans cette tâche et j'espère que j'obtiendrai un engagement dans ce sens de la part du ministre et du gouvernement.

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, à l'instar de tous les députés j'en suis sûr, je partage l'inquiétude qu'éprouve le député au sujet des attentats à la bombe et des actes de violence connexes

qui se déroulent d'une façon tout à fait anormale à Montréal. Cependant, le fait est que l'autorité policière fédérale et ses responsables collaborent à fond avec les forces policières municipales et provinciales. Cette collaboration n'a rien de théorique, elle est menée à bien d'une façon minutieusement organisée entre les forces policières chargées de s'occuper de cette affaire. Monsieur l'Orateur, j'avais cru donner cette assurance vendredi dernier lorsqu'on m'a posé la question et que j'ai répondu:

... Je veux signaler avec force qu'il existe à cet égard une collaboration très étroite entre la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et la Police de la ville de Montréal et, dans ce cas en particulier, cette collaboration, bien entendu, règne.

● (10.20 p.m.)

Je songeais à l'incident du collège Loyola. Il est parfaitement exact que c'est aux autorités locales qu'incombe la responsabilité première ou initiale, cependant, non seulement avon-nous offert notre collaboration mais encore toute l'aide possible. Il n'est, à ma connaissance, aucune demande d'aide que nous n'ayons accordée et je ne vois aucun moyen d'apporter une aide supplémentaire en ce moment. Nous continuerons à collaborer sans restriction avec les diverses autorités pour tenter de résoudre ce problème et nous leur donnerons en outre toute l'aide que nous pouvons. Voilà où en sont les choses.

Quant à la nouvelle parue ce soir dans le journal, je suppose que le député faisait allusion au *Star* de Montréal et non au *Star* de Toronto. Tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai pas vu cet article et je ne tiens pas à le commenter. Il émane d'un reporter et peut être ou ne pas être véridique dans tous ses détails.

J'examinerai l'article en cause et verrai s'il est digne d'attention mais je préférerais ne rien dire à la légère.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 25 du soir.)